

Rencontre RAQUETTES

Sur les sentiers enneigés PLAMPINET - NEVACHE

Du Jeudi 1 au Dimanche 4 Février 2024

AUBERGE LA CLEIDA



INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE

RENCONTRE en demie pension - Informations détaillées sur le site (hébergement).

Sortie RAQUETTES à la journée, entre 5 à 6 heures de marche (selon dénivelé : entre 300 et 600m et hors pause)

Circuits en étoiles et aux alentours du gîte - Bon niveau de raquettes (classe moyen) - Parcours non reconnus - Indulgence de mise

Déplacement en véhicule correctement équipé - En cas d'enneigement insuffisant, sortie transformée en rencontre randonnée.

Sac à dos pour sortie à la journée - Prévoir pique nique pour le premier jour.

Gîte réservé pour : 12 personnes - Hébergement en dortoirs -

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

Pour faciliter la gestion des participations, l'**INSCRIPTION** sur le site est **INDISPENSABLE** et **OBLIGATOIRE**.

Bien répondre aux questions et options sur le formulaire "site", afin de bien organiser la rencontre. Participation validée en fonction du nombre de places.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable sur le tract, reste toujours de mise, avec le règlement.

Avant de s'inscrire, **CONSULTEZ** sur le site du club (www.lesgrisemottes-rando.org), toutes les conditions générales d'**INSCRIPTION** et de **PARTICIPATION**, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

CONDITIONS

INSCRIPTION -RESERVATION : S'inscrire rapidement pour effectuer les réservations. DATE LIMITE LE 7 JANVIER 2024

Versement ACOMPTE : Un chèque d'acompte pour réservation : 100 euros

Cout estimatif entre 170 et 200 euros par personne pour 3 demies pensions (nuitée, petit déjeuner, repas soir).

Coût de la rencontre en attente de finalité. Le covoiturage et les repas du midi et boissons particulières sont à régler en plus.

Pas d'assurance d'annulation mise en place pour la rencontre et l'hébergement.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser les chèques par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible.

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider ou non du remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés. Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ.

Mise en place du COVOITURAGE (Participation aux frais) - Le club n'organise pas le covoiturage - Rapprochez vous des conducteurs, lors des réunions.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévus et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est nécessaire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements par les chargés d'itinéraires : contactez : Daniel SERRES TEL : 06 80 04 83 03

Retour **INSCRIPTION (coupon + règlement)** : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

COUPON D'INSCRIPTION

Mme, Mr, NOM : Prénom :

RENCONTRE RAQUETTES FEVRIER 2024

Adresse complète : Rue : Code Postal : Ville :

Adresse MAIL : @ N° Téléphone : / / / / / / /

Votre numero de licence ffrp (validité de la saison en cours) : N°

Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour CO VOITURAGE OUI /___/ NON /___/

Bien REpondre sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues)
Chèques d'inscription à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES : de 100 euros de suite, l'autre avant ou lors de la rencontre.

Je déclare m'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la randonnée de bon niveau. De plus, j'accepte les conditions de transport, de la rencontre et de la pratique de la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.

fait à : _____, le _____ Signature : _____

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation